

HONORAIRES TRANSACTION

En vertu des dispositions de l'arrêté du 29 juin 1990 d'application de l'article L 113-3 du code de la consommation et selon le type de mandat signé (précisant si les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur), les honoraires sont à la charge du vendeur (mandat de vente) ou de l'acquéreur (mandat de recherche). L'affichage de prix s'entend honoraires d'agence inclus, hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière. Ils sont calculés sur le prix net de vente.

IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION

Moins de 10000 €	10%
De 10001 à 20000€	5.000 € TTC
De 20001€ à 30000€	6000 € TTC
De 30001€ à 50000€	7000 € TTC
De 50 001€ à 80 000€	8.500 € TTC
De 80 001€ à 120 000€	9.000 € TTC
De 120 001€ à 150 000€	10.000 € TTC
De 150 001€ à 170 000 €	11.000 € TTC
De 170 001€ à 190 000 €	11.500 € TTC
De 190 001€ à 219 999€	12.000 € TTC
De 220 001€ à 240 000 €	12.500 € TTC
De 230 001€ à 250 000 €	13.000 € TTC
De 250 001€ à 270 000 €	14 000 € TTC
De 270 001€ à 300 000 €	15.000 € TTC
De 300 001€ à 500 000 €	18000 € TTC
De 500.001€ à 700 000 €	5% TTC
A partir de 700 001 €	4% TTC

IMMEUBLE A USAGE AUTRE QUE L'HABITATION ou NON BATI

(terrains, garage) :

10% HT du prix net de vente. BAUX soumis à la loi du 6 juillet 1989, modifiée (LOI ALUR)-applicable au 27 mars 2014(décret d'application du 15 septembre 2014)

ESTIMATION

Offerte dans le cadre d'une mise en vente

60 euros TTC pour autre motif que la mise en vente du bien.

LOCATION A TITRE D'HABITATION

A LA CHARGE DU LOCATAIRE

- Visite, constitution du dossier et rédaction de bail : 8.00€ TTC par m² habitable du logement loué
- Etat des lieux : 3.00€ TTC/m² habitable du logement loué.
- Plafonnés à un mois de loyer charges comprises.
- **HORS PROMOTION SUR LE PREMIER SEMESTRE 2021 POUR LE DEVELOPPEMENT DU POLE LOCATION**
HONORAIRES PLAFONNES A 50% DU LOYERS CHARGES INCLUSES POUR LE LOCATAIRE

A LA CHARGE DU BAILLEUR

- Visite, constitution du dossier et rédaction de bail : 8.00€ TTC par m² habitable du logement loué
- Etat des lieux : 3.00€ TTC/m² habitable du logement loué.
- Plafonnés à un mois de loyer charges comprises.
- **HORS PROMOTION SUR LE PREMIER SEMESTRE 2021 POUR LE DEVELOPPEMENT POLE LOCATION**
HONORAIRES PLAFONNES A 50% DU LOYERS CHARGES INCLUSES POUR LE LOCATAIRES
- Publicité offerte DANS LE CADRE D'UN MANDAT EXCLUSIF.
- **LOCATION BOX ET PARKINGS** : Forfait : 150€

Gestion locative

- **7.20% TTC (sur la base des loyers encaissés).** Ils pourront être réduits en fonction du nombre de lots et du montant des loyers des biens.
- -Suivie des travaux et sinistres exceptionnels supérieurs à 5000€ : 2,4% TTC (du montant HT des travaux).
- -Garantie des loyers impayés en option : montant du contrat.
- -Représentation exceptionnelle aux AG sur demande : 90€ HT/ Heure soit 108€ l'heure.

- Prestations inclus :

- GESTION COURANTE : rapport de gérance, frais de correspondance, gestion des loyers
SUIVI DES CONTENTIEUX : Mise en demeure et constitution des dossiers huissier sans frais
VISITE VIRTUELLE des biens confiés en gestion
LACCES EXTRANET pour les propriétaires et les locataires

